

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 400

présenté par

M. Urvoas, rapporteur au nom de la commission des lois

à l'amendement n° 114 de M. Morin

ARTICLE PREMIER

Compléter cet amendement par les quatre alinéas suivants:

« II. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 35, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de conséquence.